

DESTINATION CONGO – BRAZZAVILLE



« BRAZZA LA VERTE »

Située de part et d'autre de l'équateur, la République du Congo occupe une surface d'environ 342 000 km². Sa façade maritime, ouverte sur l'océan Atlantique, borde le territoire congolais et s'étend sur 170 km de plages vierges. Relativement stable au regard de la situation générale de la région, le Congo, au futur plein d'espoir et aux potentiels infinis, finalement destination peu connue, mérite, sincèrement, un considérable détour.

Visiter le Congo



To yambi yo awa na Congo! (Lingala)

Betou mé yamb' ngue na Congo ! (munukutuba)

*Mboté** Puissant fleuve Congo aux rives majestueuses et au rythme sauvage, plages désertes de sable fin bordées de Mangrove que tutoient gorges de latérite aux rouges intenses au sud.

*Mboté** forêts primaires exubérantes du nord, savane arbustive à perte de vue des plateaux batékés, parcs et réserves animalières peu fréquentés et riches d'espèces rares disséminés sur l'ensemble du territoire, dont Brazzaville, capitale affairée où se joue le destin politique du pays tout en contraste avec Pointe- Noire l'industrielle, sont les deux villes symboles.

Quelle que soit sa façon d'aborder l'officielle République du Congo, ou « Congo-Brazza » pour les intimes, ses terres, belles à couper le souffle, invitent le voyageur à s'affranchir des idées reçues, à défricher les voies, à sortir des clichés pour atteindre le cœur de l'Afrique Centrale, profonde et sauvage tout en touchant du doigt l'extrême vitalité d'un peuple vibrant et attachant. Car c'est là l'extrême richesse de ce voyage qui finit par trouver son sens : la phénoménale vitalité des Congolais, leur humour débridé, leur usage classique du français modelé à la sauce congolaise, leur réelle gentillesse, la dignité de tous, au-delà des difficultés quotidiennes, dont la formule « on est là, on est vivant » résume les longs discours. Les bruits de bottes qui raisonnent aux frontières du pays, sans pour autant l'atteindre, son opposition systématique à son chaotique frère ennemi, le « Congo d'en face » – même s'il est vrai que c'est un voyage dans le voyage que de passer de Brazzaville et Kinshasa, en vis-à-vis, tant elles se distinguent – ne doivent pas faire vivre le Congo uniquement en référence ou en opposition avec ses mastodontes et nerveux voisins. Relativement stable au regard de la situation générale de la région, le Congo, au futur plein d'espoir et aux potentiels infinis, finalement destination peu connue, mérite, sincèrement, un considérable détour. (Source *Petit Fûté*)



FICHE TECHNIQUE

LE PAYS

- **Nom officiel** : République du Congo (très souvent désignée par Congo-Brazzaville pour bien faire la distinction avec son voisin la République démocratique du Congo – RDC).
- **Devise nationale** : « Unité, travail, progrès ».
- **Capitale** : Brazzaville.
- **Superficie** : 342 000 km², soit l'équivalent d'un peu plus de la moitié du territoire français.
- **Pays frontaliers** : la frontière terrestre est de 5 504 km. Au nord, le Gabon (1 903 km), le Cameroun (523 km), la République centrafricaine (467 km). Au sud, l'Angola par son enclave du Cabinda (201 km), la République démocratique du Congo (2 410 km).
- **Régime** : république, type multipartisme, élections au suffrage universel.
- **Chef de l'Etat** : Denis Sassou N'Guesso, au pouvoir depuis 1997, réélu en 2002, 2009 et 2016.
- **Indépendance** : 15 août 1960.
- **Villes principales** : Brazzaville, environ 2 000 000 hab ; Pointe-Noire, environ 1 100 000 hab ; Dolisie ; Nkayi ; Ouesso...
- **Régions administratives** : la République du Congo se répartit en 12 départements, ces derniers étant subdivisées en districts. La Likouala, la Sangha, la Cuvette-Ouest, la Cuvette, les Plateaux, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool, le Niari, le Kouilou, Brazzaville et Pointe- Noire.

LA POPULATION

- **Population** : 4 741 000 hab. (estimations 2016, Nations Unies).
- **Densité** : la densité moyenne est estimée à 13,9 hab./km² (Nations Unies, 2016). Cependant la population urbaine est de l'ordre de 65,4 % (2015) avec une forte concentration sur Brazzaville et Pointe-Noire, certaines zones difficilement accessibles sont très peu peuplées.
- **Composition de la population** : la majorité de la population (97 %) est d'origine bantoue, répartie en 74 ethnies différentes. Les non-

Bantous, parmi lesquels on trouve les autochtones, représentent moins de 3 % de la population.

- **Langue officielle** : le français.
- **Langues nationales** : le munukutuba ou kituba, le lingala.
- **Religions** : chrétiens 50 % (catholiques 40 %, protestants 25 %), animistes 48 %, musulmans 2 %.

L'ECONOMIE

- **PIB** : 14,08 milliards de dollars américains (Nations unies, 2014).
- **Répartition du PNB** : primaire 5,1 %, secondaire 70,9 %, tertiaire 24 % (Nations Unies, 2014)
- **Principales ressources exploitées** : pétrole, bois.
- **Principaux partenaires économiques** : Chine, France, Espagne, Italie, Etats-Unis.

LA MONNAIE

La devise nationale est le franc CFA (FCFA), monnaie commune du CEMAC formé de six Etats d'Afrique centrale : le Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. A ne pas confondre avec le franc CFA d'Afrique de l'Ouest, la monnaie commune de l'UEMOA qui rassemble le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Taux de change. Il est fixe, arrimé à l'euro par la France à 655,957 FCFA pour 1 E. Ce franc CFA correspond en fait aux anciens francs français (qui ont précédé l'euro), ce qui est très pratique pour donner un ordre de grandeur 1 FF = 100 FCFA.

DECALLAGE HORAIRE

Au Congo l'heure est la même qu'en France, hormis au changement de l'heure d'été, où Paris passe à +1h.

LES FORMALITÉS

Il existe deux types de visas, tourisme et affaires, qui se déclinent en deux durées :

- **Tourisme ou affaires, court séjour de moins de 15 jours**, simple entrée : 62€.
- **Tourisme ou affaires, séjour de moins de 90 jours** et/ou plusieurs entrées : 117€. Sur place, un nouveau visa peut être obtenu en quelques jours uniquement à Brazzaville.
- **Le vaccin contre la fièvre jaune** est obligatoire.

LE CLIMAT

Le Congo voit se succéder trois domaines climatiques : le domaine équatorial, le domaine subéquatorial et le domaine tropical. Le domaine équatorial : dans le nord du pays où il occupe les régions administratives de la Sangha et de la Likouala. Il est régi pendant presque toute l'année par les basses pressions intertropicales ; c'est pourquoi il est en quasi-permanence chaud et pluvieux. Le domaine subéquatorial règne au centre du pays dans les régions administratives des Cuvettes et des Plateaux. Ce climat est sous l'influence prépondérante des basses pressions intertropicales d'octobre à mai et des hautes pressions subtropicales australes de juin à septembre. Le domaine tropical englobe toutes les régions situées dans le sud-ouest du pays, du littoral atlantique à la réserve de la Léfini. Ce climat est sous le contrôle dominant des basses pressions intertropicales d'octobre à mai, des hautes pressions subtropicales australes et des eaux froides du courant de Benguela de juin à septembre.

LES SAISONS

- **La grande saison des pluies** : période d'octobre à décembre caractérisée par des pluies très fréquentes et des températures élevées (de 25 à 35 °C, voire plus).
- **La petite saison sèche** : période de janvier à février caractérisée par peu (voire pas) de pluie et des températures élevées (entre 30 et 35 °C, voire plus).
- **La petite saison des pluies** : période mars-avril caractérisée par des pluies fréquentes et des températures élevées (entre 30 et 35 °C).
- **La grande saison sèche** : période de mai à septembre caractérisée par très peu de pluies et des températures modérées (entre 18-20 et 25 °C).

LES TEMPERATURES

Les températures moyennes annuelles, comprises entre 23 et 26 °C, sont sensiblement homogènes. Leur répartition spatiale est surtout fonction du relief. Elles sont légèrement plus basses dans les régions hautes (plateaux Batéké, plateau des Cataractes, Sangha occidentale, massif Du Chaillu et Mayombe) que dans les régions basses (cuvette congolaise, dépression du Niari, région côtière). L'amplitude thermique annuelle est faible (de 1,5 à 4,7 °C). Elle est plus accusée dans le sud que dans le nord du pays. L'amplitude thermique journalière est également modeste (de 4 à 5 °C). Les maximums journaliers sont atteints vers 12h et les minimums vers 6h. Du fait de sa situation sur l'équateur, les périodes diurnes et nocturnes sont d'égale importance : le soleil se lève à 6h et se couche aux alentours de 18h.

LES COMPAGNIES AERIENNES

- Air France
- Royal Air Maroc
- Ethiopian Airlines
- Air Mauritanie
- Air Cote d'Ivoire

GEOGRAPHIE

Située de part et d'autre de l'équateur, la République du Congo occupe une surface d'environ 342 000 km² (à titre de comparaison la France couvre plus de 549 000 km²). Le pays s'étire sur 1 200 km, partant de la côte Atlantique au sud-ouest jusqu'à la frontière de la République centrafricaine au nord-est. Bordée par la rive droite du fleuve Congo et de son affluent l'Oubangui, ses voisins sont le Gabon, le Cameroun et la République centrafricaine au nord, l'enclave angolaise du Cabinda et la République démocratique du Congo au sud. Le Congo partage avec son homonyme la République démocratique du Congo la plus longue frontière, délimitée par le fleuve (2 410 km).

Sa façade maritime, ouverte sur l'océan Atlantique, borde le territoire congolais et s'étend sur 170 km de plages vierges. Deux tiers du pays sont recouverts par la forêt équatoriale, faisant du Congo le deuxième « poumon » de la planète après l'Amazonie. Partiellement inondée au nord-est, d'accès extrêmement difficile, elle est quasi

inexplorée. La savane occupe le tiers sud du pays, à l'exception des massifs forestiers.

RELIEFS

On trouve trois types de relief au Congo :

- **Les massifs montagneux** parmi lesquels, au sud-ouest, le massif du Mayombe, qui sépare la zone côtière de l'intérieur du pays. Cette chaîne de montagnes peu élevées (moins de 1 000 m) se prolonge dans la région du Niari par le massif Du Chaillu et plus au nord par la chaîne dominée par le mont Nabemba. De vastes plateaux sablonneux (Batéké et Konkouya) séparent le bassin du Congo de celui de l'Ogooué, au Gabon. Culminant à 1 040 m (mont du Leket), ces plateaux bordent la région de la Cuvette et sont recouverts de savane, cloisonnés par les forêts-galeries ou les marécages qui accompagnent les affluents navigables du fleuve Congo.
- **Les vallées et plaines** se situent dans la région de la grande Cuvette formant une plaine alluviale semi-aquatique et une étroite plaine côtière dans la région de Pointe-Noire.

HYDROGRAPHIE

On ne peut évoquer la République du Congo sans évoquer le fleuve qui porte son nom. Long de 4 614 km, c'est le second fleuve d'Afrique après le Nil et le deuxième au monde en termes de débit qui peut dépasser 70 000 m³/s. Son bassin couvre une superficie totale d'environ 3 450 000 km² et s'étend sur le territoire du Congo-Kinshasa, de l'Angola, de la République centrafricaine, et bien sûr du Congo-Brazzaville. Alimenté en toute saison, le fleuve jouit d'un débit de navigation et serait une incontournable voie de pénétration si la partie qui va de Brazzaville à l'embouchure était navigable. En amont de la capitale, il reste « l'autoroute congolaise », maillon vital des communications nationales et internationales puisqu'en remontant l'Oubangui on atteint Bangui, la capitale centrafricaine.

Le fleuve accompagne le pays sur environ 700 km de son cours, que l'on peut diviser en quatre sections :

- **La section de la Cuvette** : depuis l'Oubangui jusqu'à Mpouya, sa largeur varie entre 10 et 20 km ; dans cette section, le fleuve accueille les

eaux de ses deux principaux affluents : l'Oubangui et la Sangha.

- **Le Couloir** qui est la section Mpouya – Pool, large d'environ 1,5 km et souvent encaissée.
- **Le Pool Malebo ou Stanley Pool**, entre Brazzaville et Kinshasa, où le fleuve s'élargit démesurément pour former un bassin de 20 km sur 30, avec en son centre l'île de Mbamou.
- **Les Cataractes**, en aval de Brazzaville, pendant sa traversée du plateau des Cataractes, le lit du fleuve est obstrué de chutes et de rapides qui ont de tout temps interdit la navigation. Loin derrière le géant Congo, le bassin du Kouilou-Niari est le second bassin hydrographique du pays. Il est surtout celui d'un fleuve changeant trois fois de nom. Le Niari se nomme Ndouo dans son cours supérieur et Kouilou après son entrée dans le Mayombe. Le fleuve est long de 700 km, son débit varie considérablement selon la saison, oscillant entre 300 et 1 000 m³/s. Fréquemment arrosé par les pluies tropicales, le Congo compte une trentaine de fleuves et rivières navigables qui constituent un réseau à travers l'ensemble du pays. Parmi eux, on peut citer le Kouilou, le Niari, la Bouenza, l'Alima, la Ngoko, la Sangha, la Likouala-mossaka, ou encore la Likouala aux Herbes, dans le nord-est du Congo.

LES PARCS NATIONAUX

- **Parc national d'Odzala-Kokoua**. Situé au nord-ouest du bassin du fleuve Congo, dans la région de la Cuvette à 500 km de Brazzaville, le parc national d'Odzala est le plus grand parc animalier du Congo, de par la diversité de son biotope, issu des variations climatiques des derniers millénaires. D'une superficie d'environ 250 000 hectares, il a été créé en 1935. Sa partie sud se caractérise par une zone mosaïque forêt-savane, avec des forêts galeries, et un paysage mélangé de savanes arborées et d'îlots forestiers. La forêt dense et humide occupe la partie nord. Elle se caractérise par un sous-bois touffu et une canopée relativement ouverte, abritant de fortes densités de grands mammifères comme l'éléphant et le gorille. Cette zone de forêt dense contient plus d'une centaine de clairières (« salines » et « bais ») utilisées par la grande faune. La diversité végétale du parc national d'Odzala abrite une faune riche,

incluant des espèces purement forestières (céphalopodes – une variété d'antilopes –, bongos, gorilles, chimpanzés, cercopithèques), des espèces vivant à la fois en savane et en forêt comme l'éléphant et le buffle de forêt, et des espèces purement savaniques (lions et léopards). Très peu fréquenté, il reste un site exceptionnel.

- **Parc national de Conkouati Douli.** Sur la côte Atlantique du Kouilou, en bordure de la frontière gabonaise, se trouve la lagune de Conkouati. Située à une centaine de kilomètres au nord de Pointe-Noire, cette lagune présente la particularité d'être ouverte sur l'océan et d'accueillir aussi bien des poissons d'eau douce que d'eau salée, paradis des pêcheurs sportifs. Son intérêt consiste en la présence de lamantins et de tortues de mer, parmi lesquelles la tortue luth, la plus grosse espèce de tortue marine connue, pouvant atteindre 2 m pour 350 kg et dont le parc de Conkouati représente la deuxième zone de nidification au monde. Les mammifères sont également très présents, de l'éléphant au chimpanzé, en passant par les buffles et antilopes. La World Conservation Society gère le parc avec le Ministère du Tourisme et de l'Environnement, tandis que Help Congo y a installé un sanctuaire de chimpanzés.
- **Parc national de Nouabalé-Ndoki.** Situé dans la Sangha, cogéré par la WCS et le ministère de l'Économie forestière, ce parc est un des rares exemples d'écosystème forestier totalement vierge d'implantation humaine. Le reclassement de ce site a permis de le protéger d'une exploitation minière et forestière intempestive. Un projet d'écotourisme a été mis sur pied au début des années 2000. Le parc fait partie de la Sangha Trinationale (TNS), un complexe d'aires protégées, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012 impliquant en plus du Congo, le Cameroun et la République de Centrafrique, soit au total 746 309 ha de forêt tropicale qui abrite quelques-unes des plus grandes populations de gorilles et chimpanzés en Afrique.
- **Réserve de la Léfini – Lésio Louna.** Réserve de faune de la Léfini. Dans la région des plateaux Batéké, à deux heures de route goudronnée de Brazzaville, s'étendent 650 000 hectares de collines classées en 1951 comme réserve de faune. Aujourd'hui il est

bien difficile d'y voir les quelques animaux restant, un braconnage massif pendant de trop longues années ayant entraîné ce dépeuplement. Des spécimens subsistent néanmoins (buffles, potamochères...), mais la région prévaut surtout par la beauté de ses paysages. La proximité de la réserve avec la capitale (130 km) en fait l'un des sites les plus facilement accessibles.

- **Réserve de Lésio Louna Sud Léfini.** Établies à la fin des années 1990 sur une portion au sud de la réserve de la Léfini, la réserve de Lésio Louna et du Sud-Ouest Léfini abritent le projet de protection des gorilles mis en place par la fondation Aspinall. Les gorilles relâchés ici après convalescence et adaptation sont des animaux victimes de braconnage et vendus ensuite illégalement. Une population de gorilles des plaines ou gorilles de l'Ouest vit ici répartie en cinq groupes dans le cadre de cette majestueuse réserve où alternent rivières, collines, savanes et forêts saisonnièrement immergées.
- **Réserve de la Nyanga et du Montfouati.** Les réserves de faune de la Nyanga et du Montfouati, situées au sud-ouest du Congo, couvrent environ 50 000 hectares d'un paysage d'une grande diversité : collines, plaines et montagnes. Traversé par la rivière Nyanga, interrompu par de nombreuses chutes, ce biotope rassemble une concentration d'une bonne partie de la faune africaine et est un endroit idéal pour les amateurs de safaris-photo. La présence en nombre de grands animaux tels qu'éléphants, potamochères, panthères et buffles, sans oublier les gorilles et chimpanzés, mandrilles, colobes et autres cercopithèques font de cette réserve l'une des toutes premières du Congo. On y accède en quittant Dolisie en direction de la frontière gabonaise.
- **Réserve communautaire du lac Télé.** La réserve est établie sur 4 400 km² autour de ce monocle perdu dans la forêt de la Likouala qu'est le lac Télé. Elle est supposée abriter les plus vastes communautés de gorilles des plaines du Congo ainsi que le Mokélé-Mbembé, le Nessus congolais. Ce dernier-né des espaces cogérés par la WCS et le ministère de l'Économie forestière a pour vocation la recherche scientifique, le développement communautaire et la mise en place d'activités écotouristiques.

LES SITES NATURELS

- Ouessou
- Diosso
- Loango
- Owando
- Bomassa
- Bétou
- Djambala
- Mbomo
- Pokala
- Kinkala
- Etombi
- Ewo
- Ile M'bamou
- Gamboma
- Nkayi
- Mboko

LES ANIMAUX

Pas de girafe ni de zèbre au Congo, qui préfèrent les espaces découverts des savanes où ils peuvent voir les carnivores arriver de loin et se regrouper. Les grands troupeaux n'existent pas en forêt, le milieu n'est pas adapté à leur organisation et leurs besoins. Peu d'herbivores de grande taille au Congo donc, et partant de là, pas de lions, qui ont disparu au siècle dernier des plateaux Batéké.

- **Bongo (*Boocercus euryceros*).** La plus grande des antilopes de forêt – jusqu'à 1,25 m et 230 kg – est très présente notamment dans le parc d'Odzala, sa belle robe rousse, tirant avec l'âge vers le rouge marron, bardée de rayures verticales blanches la rendent très reconnaissable. C'est un animal nocturne, qui se nourrit de racines, graines et fruits, avec un goût prononcé pour la moelle de liane et le bois pourri. Les traces qu'elle laisse sur les troncs d'arbres en décomposition sont d'ailleurs un indicateur précieux pour les chasseurs.
 - **Chat doré (*Profelis aurata*).** Le chat doré africain est endémique à la forêt de la côte ouest de l'Afrique et fait partie des espèces les moins étudiées. Sa taille est environ le double d'un chat domestique, sa base de couleur varie du brun orangé au gris, gorges, joues et ventre sont blancs. Carnivore, il s'attaque aux oiseaux et petits mammifères, ses prédateurs sont les braconniers et les panthères. Animal très discret et furtif, il laisse peu de chance au
- visiteur de pouvoir le contempler.
 - **Chimpanzé (*Pan troglodytes*).** Beaucoup plus bavards que les gorilles, et beaucoup plus bruyants que ces derniers ou que n'importe quel autre animal sauvage, note Jean Dorst dans son *Guide des grands mammifères d'Afrique*, les chimpanzés sont les plus expressifs de tous les animaux. L'usage d'outil, si communément démontré en captivité, a aussi été observé chez le chimpanzé sauvage. On suppose que les chimpanzés d'Afrique centrale forment une population d'environ 80 000 individus. Ils sont organisés en communautés variant de 20 à 100 individus, généralement divisés en sous-groupe dont la composition est fluctuante. L'espèce est menacée à cause de la destruction de son habitat, et surtout pour son utilisation comme « viande de brousse ».
 - **Crocodile.** Parmi les 23 espèces de crocodiles, 3 espèces seulement sont présentes en Afrique, et tout particulièrement en Afrique centrale : le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*), le crocodile à long museau ou faux gavial (*Crocodylus cathaphractus*) et le crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*). Animaux à sang froid comme les autres reptiles, ils sont cependant les plus évolués de leur famille. Ainsi, ils possèdent une troisième paupière transparente qui leur permet de nager les yeux ouverts. Ils disposent d'une valve à la base de leur langue qui leur donne la possibilité d'ouvrir la gueule sous l'eau sans en avaler trop. Leur capacité sensorielle (ouïe, vue, odorat) est développée, le crocodile est un chasseur, les poissons, serpents, tortues et petits mammifères composent son menu ordinaire, sa mâchoire peut aisément briser os et carapaces.
 - **Éléphant de forêt (*Loxodonta africana*).** Plus petit que son cousin l'éléphant de savane, soumis à un régime alimentaire plus pauvre également. Les pointes de ses défenses divergent. Si la peau de l'éléphant de savane est noire, épaisse et souple, celle de son cousin des bois est grise, plissée, ridée parfois, résultat de son environnement sombre et humide. Ils ont malheureusement en commun le fait d'être soumis au braconnage, facilité par les longues pistes établies de plus en plus au cœur des forêts : les braconniers peuvent agir plus facilement qu'en savane...
 - **Gorille (*Gorillagorilla-SavageetWyman*).** La

population de gorilles des plaines (ou gorille occidental) est estimée à 3 000 individus sur le sol de la République du Congo. Elle est reconnue comme espèce en danger, du fait de la déforestation, du braconnage et d'une épidémie liée au virus Ebola, en 2000, qui a causé la perte de centaines d'individus au Gabon et au Congo. Imposant (1,75 m à l'âge adulte pour 200 kg), doté d'une mâchoire surpuissante, le gorille est malgré tout d'un naturel débonnaire et plutôt craintif. La charge de l'animal grognant de manière sinistre et se martelant la poitrine de ses poings est une manœuvre d'intimidation pour effrayer l'adversaire potentiel et qui se finit généralement par un demi-tour.

- **Lamantin (*Trichechus senegalensis*).** Le lamantin est un mammifère aquatique qui habite les rivières, les estuaires et certains lacs et lagunes. Placides, indolents, les lamantins, surnommés « vaches de mer », « paissent » dans les eaux peu profondes. Ils consomment les plantes aquatiques, grattant le sol des berges à l'aide de leurs membres antérieurs afin de déterrer les racines plus riches en glucides. Ils « broutent » aussi en surface, nettoyant ainsi les fleuves et les canaux de leur végétation surabondante. Leurs dents sont rapidement abrasées par la végétation (ils ingurgitent 30 kg de nourriture par jour), mais les molaires sont remplacées dès qu'elles sont trop usées. Ils sont présents dans les eaux du parc de Conkouati, et les observations diurnes sont relativement rares. Le lamantin peut parfois peser jusqu'à plus d'une tonne pour une longueur de 4 à 5 m, et la croyance pour certains pêcheurs vilis veut qu'il soit parfois utilisé par certains sorciers pour faire chavirer les pirogues. Il est souvent associé au mythe de la sirène Mami Watta.
- **Léopard ou panthère (*Pantherapardus*).** Buffon décrivait la robe du léopard et celle de la panthère, trouvant l'une plus belle que l'autre. Distinction inutile, héritée de l'Antiquité, aucune différence morphologique, aucune dissimilitude de squelette n'a jamais été constatée. De tous les félins, la panthère possède l'aire de distribution la plus vaste, s'étendant de l'Afrique subsaharienne au Moyen-Orient et à l'Asie. Elle est exclusivement carnivore et ses proies sont le plus souvent des potamochères,

des singes et des porcs-épics. Sa robe est souvent de couleur plus claire quand elle vit en savane et plutôt grise en zone forestière. Sa vision, son olfaction et son ouïe font du félin un chasseur hors pair. Vis-à-vis de l'homme, son comportement est imprévisible, dominé par la méfiance. Blessée ou effrayée, elle attaque. Arrivée à un âge avancé, trop faible pour pouvoir chasser, il lui arrive de rôder aux abords des villages, attendant un moment propice pour surprendre et attaquer femmes ou enfants. Active surtout la nuit, elle est très difficile à observer et il faut beaucoup de chance pour la débusquer à la tombée de la nuit ou le matin, lorsque assoupie, elle se laisse surprendre.

- **Mamba vert (*Dendroaspis jamesoni*).** Superbe reptile mesurant de 1,50 m à 2,20 m, vert sur le dos, puis virant insensiblement de l'orange au jaune pâle sur le ventre. Arboricole, on le rencontre en savane arborée ou forêt. Relativement craintif et donc imprévisible, il peut attaquer ses proies en se lançant en avant ou se laissant tomber. Beau et mortel : son venin neurotoxique est d'une violence telle que, si la victime ne reçoit pas de soins appropriés (sérum antivenimeux et traitement symptomatique), le blocage de l'influx nerveux provoque une paralysie progressive de tous les muscles striés (comprenant, entre autres, le diaphragme assurant la respiration), ne laissant fonctionner que les muscles lisses ainsi que le cœur. Après un tel programme, il faut ajouter que les chances de tomber sur un mamba vert, sauf à longuement séjourner en forêt, sont quasi nulles.
- **Tortue luth (*Dermochelys coriacea*).** C'est la plus grande des espèces actuelles de tortues marines et de tortues en général. Adulte, des spécimens de 1,80 m pour un poids de 700 kg ont déjà été observés. Son dos est composé d'un ensemble de petits os et d'une épaisse couche de graisse, le tout recouvert d'une peau noire bleutée à l'aspect de cuir, marquée dans le sens de la longueur par des crêtes. Comme toutes les tortues marines, elle ne peut se replier à l'intérieur, la rendant ainsi beaucoup plus vulnérable. Présente dans tous les océans du globe, une de ses zones de nidification se situe à Conkouati.

▪ **MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Tour Nabemba – 11^e étage +242 222835453/ +242 050517716

www.tourisme-environnement.gouv.cg

contact@officedutourisme.gouv.cg.